



HAL
open science

Les différentes structures syntaxiques de l'ingouche

Françoise Guerin

► **To cite this version:**

Françoise Guerin. Les différentes structures syntaxiques de l'ingouche. *La Linguistique*, 2003, 39 (2003-1), pp.67-86. artxibo-00000082

HAL Id: artxibo-00000082

<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00000082v1>

Submitted on 9 Feb 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES DIFFERENTES STRUCTURES SYNTAXIQUES DE L'INGOUCHE¹

par Françoise GUERIN
Université René Descartes, PARIS

INTRODUCTION

Cet article se propose de décrire, dans le cadre de la théorie fonctionnaliste, les différentes structures syntaxiques de l'ingouche, variante du tchéchène, parlé dans le Centre-Nord du Caucase, en Ingouchie petite république fédérée à la Russie.

Comme bon nombre de langues caucasiennes, l'ingouche présente majoritairement dans ses phrases à noyau verbal une construction syntaxique de type ergatif. Dans un premier temps, je décrirai les comportements syntaxiques particuliers qui permettent d'affirmer l'ergativité de l'ingouche. Dans un deuxième temps, j'exposerai quelques énoncés à noyau verbal qui ne présentent plus une structure de type ergatif mais une structure différente qui s'apparenterait au type accusatif. Il s'agit de constructions circonscrites à l'emploi d'une modalité verbale précise ou dans certains cas à quelques verbes seulement. Ces diverses constructions phrastiques viennent confirmer ce que les typologues ont bien mis en valeur, les langues ne présentent pas toutes au niveau syntaxique une structure unique.

Effectivement, si d'une manière très générale, on a l'habitude de distinguer entre deux grands groupes de langues : les langues à structure accusative et les langues à structure ergative, il est important de préciser que cette opposition se fonde sur la fréquence de la structure en question ce qui n'exclut pas que les langues accusatives puissent présenter de façon minoritaire des phrases à structure ergative et inversement. Les structures accusative ~ ergative ne se définissent que l'une par rapport à l'autre. Mais, on ne peut faire ni l'inventaire de tous les énoncés d'une langue ni les opposer deux à deux, il est donc impossible, explique Gilbert Lazard, de désigner une langue comme complètement accusative ou complètement ergative. Lorsqu'on insiste sur le fait qu'une langue est de type accusatif ou de type ergatif c'est que l'on estime qu'elle présente une structure majoritairement accusative ou ergative et qu'elle peut donc, dans certains cas, montrer une structure différente.

¹ Cette étude est tirée de la thèse que j'ai consacrée à ce parler. Françoise GUERIN, Description de l'ingouche : parler du centre-nord Caucase, Thèse pour le doctorat de Sciences du langage, linguistique et phonétique générales, sous la direction de Christos Clairis, soutenue le 18 décembre 1999, Université Paris V René Descartes, 540 p, (Non publiée).

Il ne faut pas oublier également qu'entre ces deux pôles un certain nombre de combinaisons sont possibles. C'est ce que souligne André Martinet lorsqu'il prévient son lecteur de ne pas croire que toute langue présente nécessairement l'une ou l'autre de ces constructions². Ces combinaisons donnent ainsi de nouvelles structures de phrase à noyau verbal que Lazard nomme *structure mixte* (les deux participants sont respectivement traités comme le participant unique), *structure neutre* (chacun des deux participants a une partie des propriétés grammaticales du participant unique) ou encore *structure disjointe* (les deux participants sont respectivement traités différemment que le participant unique)³.

Mon exposé serait confus voire incompréhensible si je ne prenais pas la peine de décrire rapidement quelques points essentiels du fonctionnement de ce parler avant de mettre au jour ses différentes structures. Il est donc nécessaire de comprendre quels procédés syntaxiques l'ingouche emploie pour marquer ses fonctions dans la zone actancielle. Il est également important de se pencher sur un aspect de la morphologie des monèmes verbaux ; la présence, dans la plupart des verbes bivalents, d'un indice de coréférence du nom va, dans certains cas, aider à la reconnaissance du participant obligatoire. Pour établir le type de structure majoritaire en ingouche, j'appliquerai le critère communément retenu pour les déterminer qui se fonde, indépendamment du sens, sur la comparaison de couples de phrases assertives dont l'une a pour prédicat verbal un verbe monovalent et l'autre un verbe bivalent. Dans un souci didactique, j'appuierai ma démonstration en comparant les énoncés ingouches avec des énoncés russes, langue qui présente une structure phrastique majoritairement accusative. Enfin, j'essaierai de prouver que lorsqu'on change l'orientation du prédicat la structure phrastique change ou lorsqu'on utilise des verbes ou des synthèmes verbaux particuliers.

LES PROCEDES SYNTAXIQUES

DE MARQUAGE DES FONCTIONS EN INGOUCHE

En ingouche, la plupart des relations syntaxiques qui s'établissent entre verbes et nominaux se font par l'intermédiaire d'un monème indicateur de fonction⁴. Ce sont de manière générale des monèmes ou des synthèmes qui indiquent la relation d'un élément de la phrase au noyau auquel il se rattache. Ces fonctionnels sont toujours agglutinés, c'est-à-dire qu'ils sont suffixés aux unités du groupe des nominaux lorsque ceux-ci assument certaines fonctions par

² André MARTINET, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, p. 236

³ Gilbert LAZARD, 1994, *L'actance*, Paris, P. U. F., p. 34

⁴ Il ne sera ici question que des fonctionnels reliant un nom au verbe et un nom au nom car seules des phrases simples seront données en exemple. Il va sans dire que l'ingouche a des relateurs (monèmes fonctionnels qui relient un prédicatoïde à un prédicat) et des coordonnants.

rapport au noyau verbal. C'est ce que la grammaire traditionnelle appelle une langue casuelle.

Dans la phrase ingouche :

Par-as kot| tje

Para+erg⁵ robe coud

« Para coud une robe »,

-as est un monème fonctionnel casuel accolé à l'unité nominale et il indique la relation **N** → **Prédicat verbal**.

De la même façon, certains monèmes fonctionnels peuvent relier une unité nominale à une autre unité nominale, ainsi le cas génitif en ingouche indique, entre autres, la relation **N** → **N**.

Ainsi dans la phrase :

Az-ej vo| vjenu

Aza+gén frère vient/⁶parfait

« Le frère d'Aza est venu »

De façon générale, la position, ou ordre des termes, quand elle est pertinente devient la marque d'une relation syntaxique. Alors, soit elle indique les rapports hiérarchiques entre deux éléments permettant ainsi d'identifier le déterminé et le déterminant, soit elle est la marque d'une fonction syntaxique entre le prédicat et ses participants proches (avant et après le prédicat) comme en français par exemple.

En ingouche, les relations entre le groupe des nominaux et le noyau verbal étant exprimées à travers les monèmes casuels, l'ordre des termes dans l'énoncé est assez libre. La position relative du verbe et de ses déterminants est donnée par la fréquence. Il existe donc un ordre préférentiel déterminé par sa fréquence d'apparition dans les différents corpus examinés. Il est ainsi possible d'affirmer que la position du verbe se trouve majoritairement en fin d'énoncé tandis que la position des deux participants principaux du verbe bivalent est la suivante : en tête d'énoncé se place le nom marqué par le fonctionnel ergatif suivi du participant non marqué. Celui-ci occupe dans la plupart des cas la place la plus proche du noyau prédictif.

L'ordre des termes peut se symboliser de cette manière :

Participant⁷+erg Participant Verbe

L'adjonction d'autres participants de la zone actancielle au noyau verbal plurivalent comme par exemple l'apparition d'un participant marqué par le monème fonctionnel datif va éloigner un peu plus du syntagme verbal le participant marqué par l'ergatif.

On aura alors comme dans l'exemple suivant :

⁵ Cf. la liste des abréviations en fin d'article.

⁶ La barre oblique signale un amalgame.

⁷ Dorénavant P sera mis pour participant et V pour syntagme verbal.

P+erg	P+dat	P	V
<i>bir-u</i>	<i>tsisk-a</i>	<i>ʃur</i>	<i>lu</i>

« L'enfant donne du lait au chat »

Par contre, lorsqu'un participant référant à la zone circonstancielle d'un verbe plurivalent est adjoit à l'énoncé, il n'est pas rare de le repérer en tête de phrase tandis que le participant marqué par l'ergatif est rejeté en fin d'énoncé, après le prédicat verbal :

P+f. de circ	P+dat	P	V	P+erg
<i>do+tʃ</i>	<i>tsisk-a</i>	<i>ʃur</i>	<i>lu</i>	<i>bir-u</i>

grange+dans chat+dat lait donne enfant+erg
« Dans la grange, l'enfant donne du lait au chat ».

A l'intérieur d'un syntagme nominal non prédicatif ou lorsqu'un prédicatoïde détermine directement un prédicat, l'ordre des termes est fixé par la langue, il est non pertinent et relève donc de la morphologie ; on aura toujours le déterminant suivi du déterminé.

L'ingouche utilise, comme de nombreuses autres langues, des monèmes libres de tout procédé de marquage de fonction. Ces unités linguistiques appartiennent à l'ensemble des adverbes. Ces monèmes profitent apparemment d'une autonomie syntaxique puisqu'ils déterminent directement le prédicat verbal et non pas de position fixe dans la phrase. Ce sont des éléments linguistiques qui outre leur sens propre indiquent le rôle qu'ils assument dans l'énoncé. Ils ont, en général, pour rôle sémantique l'indication du temps, de l'espace ou de la manière. Ainsi dans l'exemple suivant, l'adverbe de temps qui détermine le prédicat ajoute à l'expression du temps déjà exprimée à travers le déterminant grammatical du verbe une valeur temporelle plus précise : la situation dans le temps du moment où s'est déroulé le procès.

<i>es</i>	<i>siser</i>	<i>vax-er</i>
P. 3	adv	verbe+T
il éloigné	nuit dernière	part+passé

« Il partit la nuit dernière ».

LES INDICES DE COREFERENCE DU NOM⁸

Le verbe ingouche ne porte pas d'indices correspondant à la personne comme c'est le cas en espagnol ou en grec par exemple. Par contre si le radical verbal débute par une voyelle, le verbe va recevoir un indice qui "coréférencie" le participant non marqué. Cette marque d'accord purement morphologique véhicule l'indication de genre masculin ou féminin ou l'appartenance à une autre catégorie sémantique. L'ingouche sur ce point s'apparente aux langues africaines qui classent tout monème lexical dans une catégorie sémantique bien

⁸ Terme emprunté à Gilbert Lazard.

définie. L'ingouche dispose de six catégories dont deux réfèrent au genre, les autres n'ont pas encore livré leur dénominateur commun. Certaines catégories présentent au niveau des indices un syncrétisme de formes qui est levé lorsqu'on a la détermination par le pluriel.

Dans les exemples, la segmentation : indice de coréférence + verbe n'est indiquée que pour des raisons didactiques c'est pour cela que j'ai mis *i. c.* entre parenthèses, il est, bien entendu, que l'indice en question n'est pas un monème à part entière, il est une partie du monème à signifiant discontinu qu'est le nom ou le pronom.

tsu *zang ga j-aħ*
il él/erg petit arbre (i. c.)+porte
« Il porte un petit arbre ».

tsu *mengi b-aħ*
il él/erg lit (i. c.)+porte
« Il porte un lit »

tsu *istol d-aħ*
il él/erg table (i. c.)+porte
« Il porte une table »

tsu *qalseg j-aħ*
il él/erg femme (i. c.)+porte
« Il porte une femme ».

tsu *seg v-aħ*
il él/erg homme (i. c.)+porte
« Il porte un homme ».

Cet indice de coréférence des nominaux (noms et pronoms) permet de lever l'ambiguïté lorsqu'un monème personnel de troisième personne est utilisé et ce uniquement si la situation ou le contexte ne sont pas là pour suppléer à la compréhension du message.

ez *v-oa γ*
il éloigné (i. c.)+vient
« Il vient ».

- (3)

P_f	P		V
<i>bir-u</i>	<i>qir</i>	<i>da?</i>	<i>qos-er</i>

 enfant+erg pierre vers interloc jette+passé
 « L'enfant lançait une pierre ».

- (4)

P_f	P	V_i
<i>bir-u</i>	<i>yum</i>	<i>b-axk</i>

 enfant+erg sable (i. c.)+creuse
 « L'enfant creuse le sable ».

Dans ces deux phrases, le participant qui reçoit la marque du monème fonctionnel ergatif pour déterminer le prédicat joue le rôle de l'agent. Le participant non marqué assume lui le rôle de patient. Dans l'exemple (4), c'est bien le participant non marqué qui est coréférencé dans le syntagme verbal. Effectivement, l'exemple (2) a montré que l'indice qui coréférencie enfant est *d-* et non *b-*. **biru yum daxk* est un énoncé impossible. Pour avoir *daxk* il faut permuter les rôles : *yumu ber daxk* « le sable creuse l'enfant », énoncé syntaxiquement correct, mais qui sémantiquement ne peut relever que d'un récit fantastique, surréaliste.

Ces exemples montrent que l'ingouche présente pour la majorité des phrases actives une construction ergative. On entend par là, le fait que dans le cas d'un énoncé à deux participants, le participant qui est non marqué comme le participant unique du prédicat verbal monovalent, joue au niveau sémantique le plus fréquemment le rôle du patient mais jamais celui d'agent ou d'expérient.

P_u <i>ber</i>	V_i <i>djelx</i>	« L' enfant pleure »
P_f <i>bir-u</i>	P <i>yum</i>	V_i <i>jaxk</i>
« L'enfant creuse le sable »		

C'est en confrontant l'ingouche à une langue dite de construction accusative, et qui, comme elle, marque les relations entre le verbe et ses participants par des marqueurs de fonction, que l'opposition entre les deux structures ressortira le mieux. Le russe a été choisi pour cette confrontation, les exemples suivants montrent comment cette langue se comporte face à un énoncé monovalent (ex.5) puis face à un énoncé bivalent (ex. 6) :

Constructions avec un verbe monovalent en russe

- (5)

Pu_f	V_i
<i>ivan</i>	<i>pliv-jɔt</i>

 Ivan/nomin. nage+P. 3
 « Ivan nage ».

Dans cet énoncé le participant unique du noyau verbal *ivan* « Ivan » est marqué par le monème fonctionnel nominatif. C'est lui qui actualise le prédicat. Le rôle assumé par ce participant est ici celui de l'agent.

Constructions avec un verbe bivalent en russe

- (6)

P_f	V_i	P_f
<i>ivan</i>	<i>tʃitaj-ɛt</i>	<i>knig-u</i>

 Ivan/nom. lit+P. 3 livre+acc.
 « Ivan lit un livre »

Dans cette phrase, les deux participants sont marqués : l'un par le monème fonctionnel nominatif, l'autre par le monème fonctionnel accusatif. Le participant marqué par le nominatif joue le rôle de l'agent tandis que le participant marqué par l'accusatif assume le rôle du patient. C'est le participant marqué par le nominatif qui régit l'accord du verbe en personne et en nombre. On pourrait remplacer *ivan* « Ivan » par *maltʃik-i* « garçon+pluriel » pour que le verbe change de forme, *tʃitaj-ɛt* « lit+P.3 » deviendrait *tʃitaj-ut* « lit+P. 6 ». C'est toujours ce participant qui actualise le prédicat.

La construction syntaxique la plus fréquente du russe peut se traduire ainsi :

énoncé monovalent : **Pu_f V_i**
 énoncé bivalent : **P_f V_i P_f**

Le participant unique des verbes monovalents russes est marqué par le nominatif, il est coréférencé dans le syntagme verbal par un indice personnel. Le participant des verbes bivalents russes, qui se comportent au niveau syntaxique exactement comme le participant unique, jouera le plus fréquemment les rôles d'agent ou d'expérient mais jamais le rôle de patient.

Pu_f	V_i	
<i>ivan</i>	<i>plivjot</i>	« Ivan nage »
P_f	V_i	P_f
<i>ivan</i>	<i>tʃitaj-ɛt</i>	<i>knigu</i> « Ivan lit un livre »

En russe, c'est le participant marqué par le monème fonctionnel nominatif qui assume la fonction obligatoire d'actualisateur du prédicat c'est-à-dire la fonction sujet, fonction obligatoire et ce aussi bien dans les énoncés mono ou bivalents. Le participant marqué par le monème fonctionnel accusatif dans les énoncés bivalents assume la fonction objet qui est une fonction spécifique. Sémantiquement, en russe, le rôle de l'agent est toujours joué par le monème qui supporte la fonction sujet même si ce n'est pas le seul rôle qui correspondent à cette fonction. De la même façon, le rôle du patient est toujours joué, en russe, par le monème qui assume la fonction objet même si d'autres rôles peuvent lui être imputés.

En reprenant des énoncés similaires en ingouche tels que :

- (7)

P_u	V_i
<i>sultan</i>	<i>v-oa y</i>

Sultan (i. c.)+vient
« Sultan vient ».

- (8)

P_f	P	V_i
sultan-as	kine[k	d-je]

Sultan+erg livre (i. c.)+lit
« Sultan lit un livre ».

- (9)

P_f	P	V_i
<i>sultan-an je</i>	<i>kine[k</i>	<i>d-jes</i>

Sultan+dat ce proche livre (i. c.)+aime
« Sultan aime ce livre ».

On s'aperçoit que le participant unique non marqué (ex.7) peut être coréférencé dans le syntagme verbal. Dans ce cas, il est obligatoire pour que l'énoncé soit complet. Ce participant, quel que soit le rôle sémantique qu'il joue, assume la fonction d'actualisateur du prédicat ou autrement dit la fonction sujet.

Seul le participant non marqué des énoncés bivalents peut être coréférencé dans le syntagme verbal. Malgré l'ordre des termes assez libre en ingouche, il sera toujours le participant de la zone actancielle le plus proche physiquement du prédicat verbal. Il est obligatoirement présent pour que l'énoncé soit complet. C'est donc ce participant qui assume la fonction sujet obligatoire. Au plan sémantique, ce participant non marqué ne pourra jamais jouer le rôle de l'agent ou de l'expérient. Son rôle privilégié est celui de patient. Le participant marqué par un monème fonctionnel assume la fonction spécifique objet. Par fonction objet j'entends la fonction spécifique qui permet à un deuxième participant de la zone actancielle de déterminer le noyau verbal. Je ne me réfère absolument pas au sens usuel du terme même lorsque je parle de cette fonction en russe. Je

conserve cette dénomination traditionnelle car elle est connue de tous et parce que je n'en ai pas trouvé d'autre. En ingouche si ce participant est marqué par le monème fonctionnel ergatif il jouera le rôle de l'agent (ex. 8) alors que s'il est marqué par le datif, il endossera le rôle de l'expérient (ex. 9).

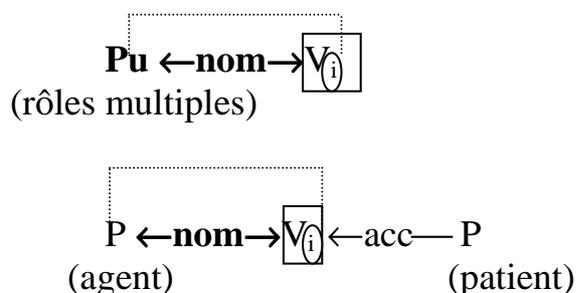
Cette confrontation montre que sur le plan syntaxique les faits sont les mêmes. Dans les deux langues, dans les énoncés bivalents ce sont les participants qui se comportent de la même façon que le participant unique des énoncés monovalents qui assument la fonction obligatoire, la fonction d'actualisateur du prédicat. Le participant qui ne se comporte pas de la même manière assume lui la fonction spécifique objet.

La seule différence se situe sur le plan sémantique. Dans les énoncés à plusieurs participants, pour les langues appelées ergatives le participant dont le comportement syntaxique est identique au participant unique remplit le plus fréquemment le rôle de patient et le participant qui se comporte syntaxiquement différemment joue majoritairement le rôle de l'agent. Alors que pour les langues dites accusatives, c'est le participant dont le comportement syntaxique est équivalent à celui du participant unique qui assume le rôle de l'agent tandis que le participant marqué par le monème fonctionnel accusatif remplit lui le rôle de patient.

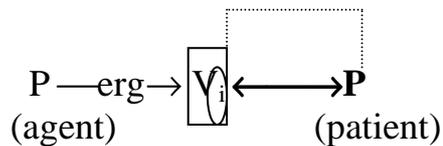
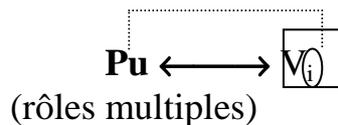
Je propose les visualisations suivantes pour souci de clarté dont voici les légendes :

	prédicat
\longleftrightarrow	fonction obligatoire actualisateur du prédicat ou sujet
\longrightarrow	fonction spécifique objet
nom.	par le biais du monème fonctionnel nominatif
acc.	par le biais du monème fonctionnel accusatif
$\cdots\circ$	signifiant discontinu
()	rôle sémantique
en gras	les participants dont le comportement syntaxique est identique

Pour le russe qui fait partie des langues accusatives :



Pour l'ingouche qui fait partie des langues ergatives :



CHANGEMENT D'ORIENTATION DU PREDICAT

La structure actancielle dominante ou majoritaire de l'ingouche est la structure ergative, mais on peut parler de changement d'orientation du prédicat verbal et donc de diathèse lorsqu'on remarque que, dans des contextes très précis, la construction ergative disparaît pour laisser la place à une structure différente. On parle de diathèse ou de voix explique Martinet "lorsque les verbes d'une langue peuvent recevoir une marque qui modifie l'orientation de l'action ou, plus généralement, la nature des rapports de l'action avec ses participants"⁹.

"Les variations qui impliquent en même temps les deux actants de la phrase biactancielle, selon le cas, soit ressortissent à la "fracture d'actance" (split ergativity) soit s'interprètent comme des changements de diathèse : dans le second cas elles sont ordinairement corrélatives de modifications de la forme du verbe (changement de voix)"¹⁰. La distinction que fait Gilbert Lazard entre "fracture d'actance" et "diathèse" réside, pour les langues ergatives, dans le changement ou non des indices de coréférence. Ainsi, il explique qu'"en géorgien il s'agit d'une "fracture d'actance". Le verbe s'accorde avec l'agent et l'objet. Au présent l'agent est au nominatif et l'objet au datif ; à l'aoriste l'agent est à l'ergatif et l'objet au nominatif, mais les indices actanciels restent les mêmes qu'au présent"¹¹.

Dans un changement de diathèse, l'orientation du verbe change et certaines fonctions dépendant de la zone actancielle du verbe se modifient. Ainsi, en français par exemple, dans le passage de l'actif au passif, le verbe s'oriente différemment, l'opération ne se réalise plus à partir du participant assumant la fonction sujet mais vers lui et de ce fait les rôles des participants sont également transformés. Le participant qui assumait la fonction spécifique objet et jouait le rôle du patient supporte après changement d'orientation la fonction obligatoire sujet tout en jouant le même rôle tandis que le participant qui soutenait la fonction sujet et jouait le rôle de l'agent assume alors la fonction spécifique en jouant toujours son rôle.

⁹ André MARTINET, *Syntaxe générale*, 1985, Paris, Armand Colin, p. 214.

¹⁰ Gilbert LAZARD, *L'actance...*, p. 179.

¹¹ Gilbert LAZARD, *L'actance...*, p. 180.

Dès que l'ingouche utilise dans un énoncé bivalent le déterminant grammatical du verbe antipassif (ex. 11), le contenu de l'énoncé prend un sens précis, les rôles sémantiques des participants ne changent pas, mais la structure varie car les participants ne se comportent plus syntaxiquement de la même façon que dans un énoncé non marqué par l'antipassif (ex. 10).

- (10) P_f P V_i
Par-az ***jet*** ***b-et***
 Para+erg vache (i. c.)+trait
 « Para trait la vache ».

- (11) P P V_i +antipassif
Para jet ***j-et-e+-j-ol***
 Para vache (i.c.)+trait+antipassif+(i. c.)
 « Para est en train de traire la vache ».

Sémantiquement, un antipassif apparaît dans les phrases exprimant la répétition ou une action en cours, si je me réfère aux propos de Tsunoda cité par Gilbert Lazard : "s'il y a, entre la construction de base et l'antipassif, une différence aspectuelle, c'est toujours l'antipassif qui est continuatif/progressif/inaccompli, itératif et/ou habituel", et ceci "sans exception"¹². L'antipassif indique "que l'action n'est qu'esquissée", qu'elle n'affecte pas son objet autant qu'elle le pourrait"¹³. Le changement diathétique en ingouche provoque bien une variation des participants qui indique que le procès s'engage et n'affecte pas ou n'atteint pas le patient autant qu'il le pourrait. Cette diathèse due à l'emploi du déterminant grammatical du verbe antipassif indique également que le procès est vu selon un sens progressif.

En confrontant ces deux énoncés, on constate, dans l'exemple (11), un changement d'orientation du prédicat, l'opération ne se fait plus à partir du participant qui supportait la fonction sujet dans l'énoncé non marqué mais à partir du participant qui assumait la fonction objet. Effectivement dans cette phrase, les deux participants ne portent plus aucune marque, seuls les indices¹⁴ de coréférence affixés au syntagme verbal ont changé. Ils permettent de comprendre que c'est le monème *Para* qui est coréférencé et non plus *jet* « vache ». C'est donc le monème *Para* qui est devenu le participant le plus important, il est obligatoire pour que l'énoncé soit possible. Pour s'en convaincre il suffit d'observer ce qui se passe dans un énoncé monovalent.

¹² T. TSUNODA cité par Gilbert LAZARD *L'actance*, Paris, 1994, PUF, p. 206.

¹³ C. PARIS citée par Gilbert LAZARD *L'actance*, Paris, 1994, PUF, p. 191.

¹⁴ L'antipassif se forme à l'aide du participe présent du verbe (celui-ci a besoin d'un indice s'il commence par une voyelle) suivi de l'auxiliaire *-ol* qui ne peut apparaître sans indice de coréférence.

- (12)

Pu	Vi+antipassif
Para	<i>j-oa y-e j-ol</i>

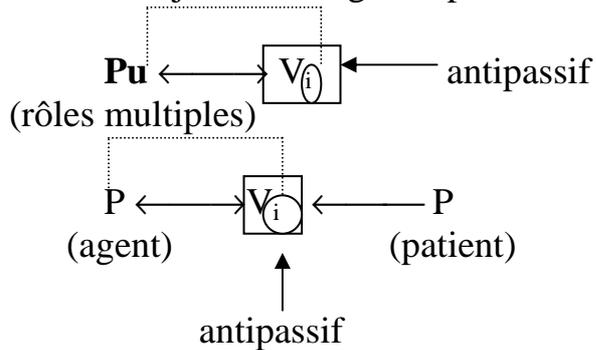
 Para (i. c.)+vient+ antipassif+(i. c.)
 « Para est en train de venir ».

Le participant non marqué mais coréférencé dans le verbe d'un énoncé bivalent marqué par l'antipassif a un comportement identique au participant unique d'un énoncé monovalent marqué lui aussi par l'antipassif.

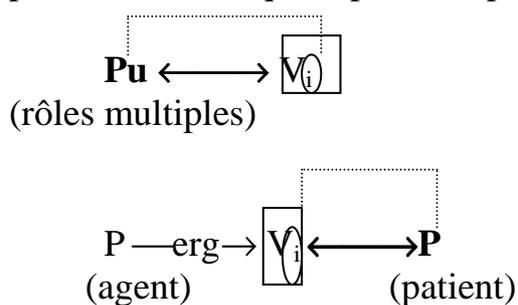
<table style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Pu</td> <td style="padding: 2px;">Vi+antipassif</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Para</td> <td style="padding: 2px;">joaye jol</td> </tr> </table>	Pu	Vi+antipassif	Para	joaye jol	« Para est en train de venir »		
Pu	Vi+antipassif						
Para	joaye jol						
<table style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">P</td> <td style="padding: 2px;">P</td> <td style="padding: 2px;">Vi+antipassif</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Para</td> <td style="padding: 2px;">jet</td> <td style="padding: 2px;">jete jol</td> </tr> </table>	P	P	Vi+antipassif	Para	jet	jete jol	« Para est en train de traire une vache »
P	P	Vi+antipassif					
Para	jet	jete jol					

La visualisation syntaxique et sémantique va permettre de clarifier les faits.

Je rajoute à la légende précédemment proposée : \longrightarrow détermine

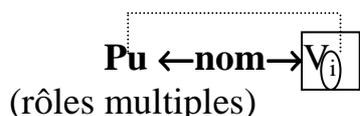


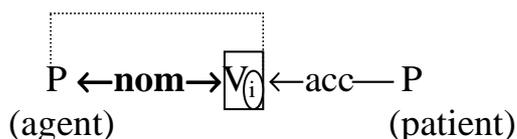
Cette structure syntaxique est différente de celle que j'ai analysée lors de phrases non marquées par l'antipassif. On avait effectivement ceci :



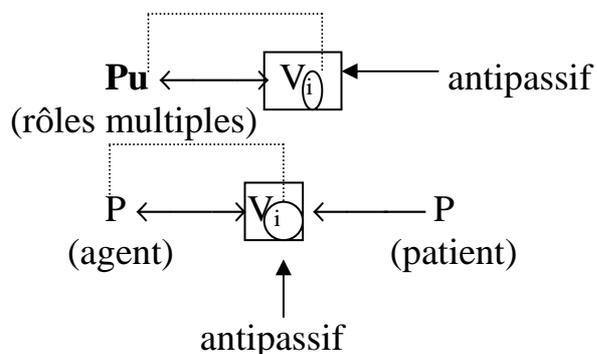
La construction syntaxique des énoncés avec antipassif semble correspondre à celle que l'on avait visualisée pour les énoncés russes. Il est intéressant de les comparer :

1) énoncés russes





2) énoncés ingouches marqués par l'antipassif



La différence syntaxique qui se dégage de cette comparaison est que le russe marque différemment ces deux participants selon la fonction qu'ils assument dans l'énoncé. L'ingouche ne marque aucun de ces participants ni par un fonctionnel ni bien sûr par la position. Donc, outre la situation et le contexte qui sont là pour lever les ambiguïtés, c'est la seule présence des indices de coréférence qui devient pertinente pour savoir quelle fonction assume tel ou tel participant.

Peut-on qualifier cette structure d'accusative ? La ressemblance est grande mais pas totale, il conviendrait peut-être mieux de lui appliquer le terme de *neutre*. La *structure neutre* est, je le rappelle, présentée par Lazard comme une construction dans laquelle « chacun des deux actants a le même traitement que l'actant unique¹⁵ ». Mais ce n'est pas non plus totalement satisfaisant car, alors, on ne tient pas compte des indices. Il y a dans cette construction syntaxique particulière un participant qui a exactement le même traitement que le participant unique et un deuxième participant qui a partiellement le même traitement. On pourrait, par exemple, pour la désigner utiliser les termes de *structure partiellement neutre*.

Si entre les langues à structure dominante accusative et celles à dominante ergative, la différence se situe à un niveau sémantique : orientation vers l'agent pour les unes, vers le patient pour les autres, il est manifeste qu'à l'intérieur d'une même langue lorsqu'on constate diverses structures phrastiques la différence s'établit à la fois d'un point de vue syntaxique et d'un point de vue sémantique.

¹⁵ Gilbert LAZARD, 1994, *L'actance...*, p. 30.

ENONCES DONT LE NOYAU PREDICATIF EST UN « VERBE DE VISEE »

En ingouche, j'ai relevé une construction particulière qui ne se produit qu'avec des verbes ayant pour sphère sémantique l'adresse comme par exemple les verbes *lu*: signifiant selon le contexte « parler » ou « gronder » et *q'ejk* « appeler ». Le procès est alors orienté vers quelque chose sans l'atteindre ou l'affecter vraiment. Lazard regroupe les verbes qui entraînent ce parcours diathétique sous le terme de « verbes de visée ». Il cite Catherine Paris qui en a inventorié en tcherkesse et qui définit cette diathèse comme ceci : "procès orienté dans la direction de quelque chose sans envisager un aboutissement"¹⁶. La grammaire traditionnelle classe ce type de verbes dans le groupe des intransitifs puisqu'ils n'admettent qu'un objet indirect. Ce sont des verbes bivalents (ex. 13) puisqu'ils régissent deux participants mais le deuxième participant est marqué comme le troisième participant d'un verbe trivalent (ex. 14). Ainsi :

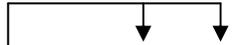
(13) *es bir-ik q'ejk*
 P3 enfant+dest appelle
 « Il appelle l'enfant »

(14) *tsu bir-ik kine|k lu*
 P3:erg enfant+dest livre donne
 « Il donne un livre pour l'enfant »

La construction de l'exemple (13) est particulière pour un énoncé bivalent dans la mesure où le participant non marqué est l'agent du procès et non le patient comme on s'y attendrait. Le participant marqué joue le rôle du destinataire du procès. C'est le participant non marqué qui sera coréférencé dans le syntagme verbal.

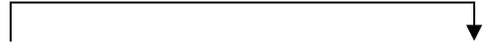
Enoncé bivalent :

(15) *tsu ber d-ja-d*
 P3/erg enfant (i . c.)+fait/pft+(i. c.)
 « Il a fait un enfant ».



Enoncé bivalent avec un verbe de visée

(16) *ez bir-ik q'jek-a-v*
 P3 enfant+dest appelle+pft+(i. c.)
 « Il a appelé un enfant ».



Si je compare l'exemple (16) avec un énoncé monovalent :

¹⁶ Gilbert LAZARD, 1994, *L'actance...*, p. 150.

Pu <i>es</i>	V <i>tos</i>		« II s'endort »
P <i>es</i>	P_f <i>su-g</i>	V <i>lu:</i>	« II me gronde »

On observe que le participant non marqué de l'énoncé bivalent est traité de la même façon que le participant unique. Ces deux participants assument la fonction obligatoire d'actualisateur du prédicat. Ils n'ont pas les mêmes rôles l'un est expérient, l'autre est agent. Dans l'énoncé bivalent c'est le participant marqué qui subit le procès il peut être considéré comme un patient. Cette structure phrastique ressemble à une structure accusative.

POUR CONCLURE

L'analyse de l'ingouche à travers un corpus réalisé auprès d'une dizaine d'informateurs m'a permis de constater la haute fréquence d'énoncés à structure ergative. Elle m'a révélé d'autre part que le changement d'orientation du prédicat entraînait un bouleversement de la construction de la phrase. Ces nouvelles structures ont de nombreux points communs avec la structure accusative sans toutefois être totalement identique. Il me semble donc plus prudent d'affirmer qu'elles sont non-ergatives.

Liste des abréviations utilisées dans cet article

erg	ergatif
gén	génétif
dat	datif
P. 3	personnel de troisième personne
P. 6	personnel de sixième personne
adv	adverbe
T	déterminant grammatical du verbe temporel
il él	il éloigné du locuteur
i. c.	indice de coréférence du nom
interloc	interlocuteur
nom.	nominatif
acc.	accusatif
dest	destinatif
pft	parfait
P	participant non marqué
Pu	participant unique

V	verbe
P _f	participant marqué par un fonctionnel
V _i	verbe marqué par un indice de coréférence du nom
f. de circ	fonctionnel de la zone circonstancielle